

Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata

AVIS PUBLIC

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 386 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 310
ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 24-03055 à sa séance régulière du 12/03/2024, d'un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme, tiendra une consultation publique le 09/04/2024, de 18h45 à 19 h 15, à la salle municipale située au 99, rue Principale en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1) ;

Qu'il soit visé par ce projet de règlement d'ajouter des éléments concernant les îlots de chaleur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata afin de répondre aux attentes gouvernementales introduites par le Projet de loi 67.

Que le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata ;

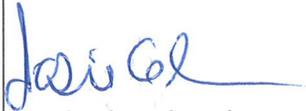
Qu'au cours de cette consultation publique, la mairesse expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire sur place, par écrit ou par courriel adressé à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata ;

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures habituelles d'ouverture : Lundi et mercredi : 13 h à 16 h 30 : Mardi et jeudi : 8 h à midi, 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h. ainsi que sur le site web de la municipalité : www.sainthonoredetemiscouata.ca.

Donné à Saint-Honoré-de-Témiscouata

Ce 14/03/2024

Par :



Josée Chouinard,
Directrice générale